

Vos représentants UNSA-Ferroviaire vous informent



Le mercredi 23 et le jeudi 24 Juin 2021 se sont déroulés les CSE. Le mercredi a été consacré aux thématiques CSSCT.



Avant de commencer l'ordre du jour, les débats se sont tournés autour des problèmes rencontrés avec les taxis, et notamment les deux derniers incidents survenus à Chalindrey : taxi avec pneus lisses, non-respect du code de la route (écarts, portable, vitesse excessive). Par ailleurs d'autres problématiques avaient été remontées comme par exemple un chauffeur sans permis avec une voiturette pour réaliser la course.

La Direction reconnaît le caractère inadmissible et dangereux de ces situations. La Direction s'engage à regarder les clauses des contrats avec les taxis et a exigé le respect des obligations et du code de la route.

L'UNSA-Ferroviaire demande à la Direction de regarder comment sont rédigés les contrats et les clauses concernant les non-respects vis-à-vis de la sécurité routière. L'UNSA-Ferroviaire demande à la Direction d'organiser une CSSCT sur ce sujet et de regarder les possibilités pour l'entreprise de faire réaliser les courses longues (le quotidien Chalindrey-Chalons par exemple) par des cheminots volontaires et formés.

Pour la Direction, faire réaliser les courses longues en interne est une bonne idée dans la théorie. Mais en pratique cela risque d'être très compliqué à réaliser. Selon elle, il faut trouver des agents dans les EIM ayant les capacités de conduite et désirant faire ce job. Cependant, la Direction va étudier cette solution de manière ponctuelle. La Direction reconnaît que ce sujet mérite d'être traité en CSSCT après avoir pu vérifier les contrats et en faire une analyse.

L'UNSA-Ferroviaire demande que lors de cette future CSSCT, les exigences sécuritaires reprises dans les contrats soient présentées aux membres de la CSSCT.

POINT SANITAIRE

	DL Alsace	DL Lorraine	DL CA	DL PGE	DL PA	TC GE	Total
COVID confirmés	0	0	0	1 (DPX)	0	0	1
Suspensions	0	0	0	0	0	0	0
Cas contacts	0	0	0	0	1(ADC)	0	1
Confinés vulnérables	14	10	2	4	6	1	37

information

CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

Fin du port du masque en extérieur. Fin du couvre-feu et, de fait, les attestations ne sont plus nécessaires.

Le retour sur site des agents en télétravail continuera à se faire en 3 étapes.

Depuis le 9 juin, 1 à 2 jours par semaine de présence sur site. A compter du 5 juillet, 2 à 3 jours de présence sur site. Enfin un retour à la normale prévu début octobre. La DRH groupe a envoyé des documents supports aux managers pour réaliser au mieux ce retour. Le télétravail sera toujours possible mais par avenant. Un nouvel accord télétravail sera mis en place à la fin du mois de septembre. **N'hésitez pas à**

vous rapprocher de vos élus UNSA pour vous accompagner.

Concernant la situation des personnes vulnérables, elle ne change pas. Il n'y a pas eu de nouveau décret sur le sujet. Le retour sur site se fait sur la base du volontariat.

Concernant la vaccination, dorénavant tous les agents peuvent se faire vacciner au cabinet médical avec Moderna selon les disponibilités et la base du volontariat. La Médecin du Travail encourage les agents à appeler les cabinets médicaux. Elle fait remarquer que des doses de vaccin ont été rendues par le médical à la pharmacie en Lorraine faute de prises de RDV.

La Direction annonce une triste nouvelle. Un agent TA de l'UP de Metz est décédé la nuit dernière.

L'UNSA-Ferroviaire adresse toutes ses condoléances à la famille, aux amis et collègues.

RAPPORT ANNUEL 2020 D'ACTIVITÉS DE MEDECINE DU TRAVAIL

Dans ce rapport, les médecins du travail alertent sur l'augmentation des risques psychosociaux lié aux nombreuses réorganisations sur le territoire Grand-Est.

Des médecins ont quitté l'entreprise et leurs commentaires ne figurent pas dans le rapport.

On peut remarquer qu'il n'y a aucun commentaire sur le cabinet médical de Charleville alors que celui-ci est resté ouvert du 1^{er} janvier au 30 juin 2020.

L'UNSA-Ferroviaire fait remarquer que le périmètre a été repris par un autre médecin. Qu'il y ait eu une passation et que de fait le nouveau médecin est au courant de ce qui s'est passé sur cette période.

Le rapport stipule que les conditions de travail dans les cabinets médicaux sont bonnes.

L'UNSA-Ferroviaire demande le nombre d'agents moyen par médecin sur TER.



Le docteur signale que c'est variable, certains ont un établissement complet alors que d'autres ont de petits morceaux. Concernant les agents TER, l'effectif par médecin est compris en 51 et 711 agents. Un médecin peut avoir au maximum 2 500 agents. Certains travaillent dans un cabinet médical alors que d'autres sont sur plusieurs sites géographiques.

L'UNSA-Ferroviaire fait remarquer que c'est compliqué pour certains médecins d'être éparpillés ici et là.

Les OS émettent leur incompréhension face à certains secteurs. Pourquoi les ADC de Châlons doivent se rendre à Reims ? Les agents de SDZ à Châlons ? Les agents de Belfort sont rattachés à Bourgogne Franche Comté et ne vont plus à Mulhouse ?

Le docteur évoque le départ de certains médecins et la répartition des effectifs sur d'autres. Pour les agents de Belfort, ils ont changé de CSE. Il est demandé de rationaliser les médecins par CSE afin de permettre une

vision plus globale au médecin pour s'investir plus dans un établissement. En effet, si un médecin est par exemple dans 10 établissements, il aura 10 colloques de santé et de fait une charge de travail plus importante.

Suite à la réforme de la médecine du travail, des effectifs en baisse et la crise sanitaire le nombre de Visites Médicales (VM) en 2020 est en baisse par rapport à 2019. Cependant, pendant la crise sanitaire les visites autres ont explosé. Beaucoup ont été réalisées en téléconsultation et toutes n'ont pas été recensées.

La réforme permet, avec accord du médecin, de réaliser une partie des visites par une infirmière. Cela afin de permettre au médecin de consacrer plus de temps sur le terrain.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, cette pratique consiste à ce que les médecins puissent prendre plus d'agent sur un périmètre plus grand. Et pour l'UNSA-Ferroviaire les médecins ne vont pas nécessairement plus sur le terrain, car ils n'ont plus le temps.

Le docteur reconnaît un appauvrissement en médecin en France. Beaucoup de médecin regrette la perte de proximité et les CHSCT avec la mise en place des CSE.

L'UNSA-Ferroviaire fait remarquer que concernant la commande centralisée CA, l'analyse initiale réalisée avec le médecin a été faite sur les locaux prévus, mais dans la réalité ils n'occupent pas à date les bons locaux.

Pour l'UNSA-Ferroviaire la Direction peut prendre l'engagement que les médecins soient mis en copie des convocations et des ODJ des réunions RPX afin qu'ils choisissent d'y participer ou non.

La Direction en parlera avec les Directeurs de Ligne et cela sera revu en CSSCT.

CSE DU 24 JUIN 2021

Ce CSE commence avec une minute de silence en mémoire au collègue décédé.

Dans sa déclaration liminaire l'UNSA-Ferroviaire demande, concernant les trains de nuit que les voyages se réalisent dans un certain confort. L'UNSA-Ferroviaire souhaite la rénovation des voitures couchettes vintage. L'UNSA-Ferroviaire revendique qu'aucune sous-traitance ne soit admise dans cette régénération de nos voitures Corail VU-VTU.

Concernant le marché conventionné et l'ouverture à la concurrence, à l'UNSA-Ferroviaire, cela fait longtemps que nous ne nous posons plus la question s'il faut être « pour » ou « contre » la concurrence du ferroviaire. Nous avons manifesté notre mécontentement devant la Parlement Européen en décembre 2016 pour dire « NON » à la libéralisation du rail. Aujourd'hui le mal est fait, la Commission Européenne a fait ce qu'il fallait pour détruire le modèle du ferroviaire français dans sa dynamique de service public. A l'UNSA-Ferroviaire nous nous mobilisons pour les droits des travailleurs du rail. Nous souhaitons un transfert avec l'ensemble des droits des cheminots chez l'ensemble des nouveaux opérateurs.

Nous nous mobilisons au travers des négociations pour des garanties sociales, au plus haut niveau à la SNCF ou dans les prochaines filiales de l'opérateur historique. Nous militons pour que les conditions salariales soient identiques entre le groupe et les nouvelles entités de l'entreprise créées pour remporter les différents marchés.

Concernant la gamme tarifaire « EASY TGV » l'UNSA-Ferroviaire regrette que les évolutions sont loin de répondre aux attentes légitimes des usagers et que les remontées des agents de la Relation Client n'aient pas été écoutés.

L'UNSA-Ferroviaire réitère sa demande d'un abonnement télétravail. Certaines régions le font, pourquoi pas TER Grand-Est.

La direction répond aux déclarations liminaires des OS. Concernant l'extension des VAE en Lorraine, le projet est reporté à une date ultérieure. Il n'est pas question de stopper ce qui se fait en Alsace.

Pour l'abonnement télétravail, cela n'est pas à l'ordre du jour sur TER Grand-Est. La Région considère pour le moment que l'abonnement annuel est suffisant.



Concernant les réouvertures des guichets, l'UNSA-Ferroviaire fait remarquer que celles-ci ne coïncide pas avec le retour au plan de transport nominal. Pour l'UNSA-Ferroviaire, suite aux différentes réorganisations, il n'y a pas assez d'effectifs pour reprendre normalement.

Concernant l'ouverture à la concurrence, pour l'UNSA-Ferroviaire l'utilisation de filiales pour les appels d'offre démontre bien la volonté de détruire la SNCF telle qu'on la connaît.

La direction signale qu'avant la crise de la COVID, la politique de l'entreprise est de réduire les guichets et les horaires d'ouverture. Grand-Est avait le taux de digitalisation le plus faible. Même si le trafic reprend, il y a moins de monde aux guichets. On est dans une phase d'attente. Les vacances arrivent. Il y aura une vision plus claire en septembre (trafic, position de la Région...).

Concernant la mise à la concurrence, la Direction assume répondre à la demande des conseils régionaux dans les appels d'offre. La Direction estime que l'on peut travailler dans une filiale et y être bien. Ce qui est important c'est le cadre social. Pour la Direction depuis le passage en SA nous sommes déjà dans des filiales et pour elle rien n'a changé.

Suite aux propos de la Direction jugés provocateurs, les OS demandent une suspension de séance et décident de ne pas reprendre la séance.

Prochaine réunion CSE TER Grand Est :

Jeudi 29 JUILLET 2021



L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute afin de porter vos interrogations à la Direction.

Vos contacts :

UNSA-Ferroviaire Alsace – ur.alsace@unsa-ferroviaire.org

UNSA-Ferroviaire Lorraine – ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne- ur.ca@unsa-ferroviaire.org



**1^{ère} Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire**